

# La législation du travail

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHCOD0289



adhara.fr

## Objectifs

Disposer des connaissances de base nécessaires permettant de répondre aux questions posées en matière de droit du travail.

## Participants

Elus CE et DP, délégués, syndicaux, Personnel RH.

## Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation.

## Programme

### Les sources du droit du travail

La convention collective  
Les accords de branche  
Les différents types de contrats de travail

### Les acteurs

Les tribunaux  
L'inspection du travail

### Les sujets essentiels

La durée du travail  
Les salaires  
Les congés payés  
La rupture du contrat de travail  
L'utilisation du droit par les représentants du personnel  
Un document de synthèse sera remis à chaque participant

## Remarques

## Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

## Public Visé

Collaborateurs - Développer ses compétences, s'affirmer comme expert dans son domaine, sécuriser son parcours professionnel ;  
Entreprises ou organisations - Accélérer les évolutions de carrière des collaborateurs, augmenter l'efficacité et l'employabilité des équipes... ;  
Demandeur d'emploi - Développer son employabilité, favoriser sa transition professionnelle...

## Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

## La législation du travail

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHCOD0289



adhara.fr

### Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

### Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.